

Au tour du canton Auch 2 d'être livré des masques du Conseil général



Au tour du canton Auch 2 d'être livré des masques du Conseil général

Jeudi soir, à 18 heures, Jérôme Samalens, le conseiller départemental du canton et maire de Montégut était le seul maître de cérémonie en l'absence excusée de sa collègue du département, Laurence Labédan.



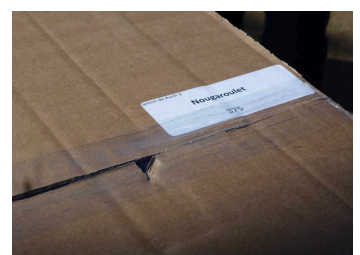
Les treize communes du canton, à savoir Ansan, Aubiet, Blanquefort, L'Isle-Arné, Juilles, Lahitte, Leboulin, Lussan, Marsan, Montégut, Montiron, Nougaroulet et Saint-Caprais, allaient pouvoir réceptionner leur dotation de masques : 4.000 pour tous ces villages. Le premier des deux exemplaires promis par le conseil départemental pour chaque Gersois.

Jérôme Samalens revient sur les qualités de ce produit de grand... qualité, dont le seul défaut est de ne pas avoir été entièrement réalisé made in France. Seul le tissu provient de l'Allier, la réalisation finale est le fait d'une main d'œuvre très peu payée, dans le cas présent, il s'agit de Pakistanais.

D'où la nécessité étudiée au niveau de la région de relocaliser entièrement cette production ; à cet effet, la présidente, Carole Delga, envisage des solutions, notamment en concertation avec deux entreprises, l'une en Haute-Garonne et l'autre en Ariège, susceptibles de fabriquer, à l'avenir, une grosse quantité de masques, par semaine, sur le territoire national.

En attendant, le produit livré, ce jeudi, devant la mairie d'Aubiet, bénéficie de la norme AFNOR imposant une possibilité d'au moins dix lavages. Mais le masque réceptionné fait mieux que cela, puisqu'il a été testé pour pouvoir subir 50 lavages successifs. Ce qui permettra aux ménages gersois de pouvoir réaliser quelques économies sur leur approvisionnement ; en effet, devoir se procurer des masques dans le commerce risque fort de grever sensiblement, à l'avenir, le budget de ménages déjà en difficulté.

Après la photo souvenir, les cartons disparaissent peu à peu car presque chaque commune était représentée ; au final, seul un carton attendait de pouvoir partir vers sa destination. Il sera réceptionné, dès le lendemain, par le nouveau maire de la commune concernée.



L'étape suivante est la livraison, d'une manière ou d'une autre, à tous les administrés, pour qu'ils rentrent en possession de ce masque dans les meilleurs délais.



Des conseils pour poser son masque exactement au bon endroit pour une efficacité optimale ? Non, l'affichette - ici, dans la main de Jérôme Samalens - livrée en même temps, donne uniquement des indications pour l'entretien et le lavage de ce produit.